



**Les Communes
du
Val d'Anniviers**



www.anniviers.org

Rapport final de la commission construction et cadastre ⑧

Président : Jean-Albert Melly, Ayer

Membres : Nadine Zufferey, Chandolin

Jean-Pierre Salamin, Grimentz

Franziska Andenmatten Zufferey, St-Jean

Olivier Zufferey, St-Luc

Olivier Florey, Vissoie

Invités : les teneurs de cadastres et CIGES

1. Nombre de séances

La commission s'est réunie à 5 reprises à Vissoie (19.03.07 ; 25.04.07 ; 21.05.07 ; 25.10.07 ; 13.12.07) pour traiter principalement du règlement communal des constructions et 2 fois (17.09.07 ; 24.01.08) pour rencontrer les teneurs de cadastre. De plus, une séance a eu lieu en commun avec la commission aménagement du territoire pour rencontrer Altitude 1400 (27.02.08). Enfin, en présence du président de la commission, les teneurs de cadastre ont rencontré CIGES pour l'harmonisation des cadastres (20.05.08).

Des courriers ont été échangés avec les services de l'Etat concernés et la Conférence des Présidents a reçu diverses personnes de l'Etat pour aborder le sujet du cadastre.

2. Buts de la commission

Buts à atteindre :

- Harmoniser les divers règlements de construction
- Proposer :
 - la mise en place d'une future commission de construction
 - la réunification des cadastres
 - la mise en place de la commission de taxation

3. Sujets évoqués

Harmonisation du règlement des constructions

Un projet de version harmonisée en un des six règlements de construction en vigueur dans les communes a été élaboré et sera soumis à des spécialistes de la branche (architecte, autres,...) pour établir une version définitive.

En attendant l'homologation d'un nouveau règlement, les anciens restent en vigueur.

Future commission de construction

La commission préconise qu'une personne soit spécifiquement nommée pour traiter les dossiers de construction (responsable technique), assurer la police des constructions et le suivi des dossiers. Cette dernière pourra, au besoin, faire appel à une commission technique de construction.

Cadastre

Les 6 cadastres ne seront pas réunis en un bureau le 1^{er} janvier 2009. Cependant, à terme, la commission préconise de n'avoir plus qu'un bureau occupant deux personnes à temps plein.

Une comparaison de la façon de cuber a été faite par les six teneurs de cadastre. Un tableau regroupant les informations devait être soumis à la commission.

Plusieurs courriers ont été écrits à l'Etat afin qu'un statut soit défini dès 2009 pour les teneurs de cadastre actuellement en place. Cela a été confirmé par le Conseil d'Etat.

CIGES

Afin de profiter de la mise en place de CIGES pour harmoniser électroniquement les cadastres, des séances ont eu lieu régulièrement. Après une première séance servant de prise de contact, d'autres ont été organisées entre CIGES et les teneurs de cadastre notamment pour poursuivre leur formation à l'utilisation du logiciel.

La reprise des données devrait pouvoir être faite d'ici à la fin 2008.

4. Autre commission liée

Une séance a été organisée en commun avec la commission aménagement du territoire. Il y a été notamment question, lors d'une discussion générale, d'indices, de zones,... puis Altitude 1400 a présenté ses activités aux membres des commissions.

5. Points à traiter par les nouvelles autorités

- Mise sur pied d'une commission technique de construction pour seconder le responsable (édilité, voirie, bâtiments,...) à nommer
- Mandater un urbaniste pour élaborer les nouveaux plans d'aménagement et règlement des constructions en collaboration avec les commissions anniviardes
 - o Après les procédures y relatives, adoption du nouveau RCCZ et plan aménagement.
- Suivi de la réunification des cadastres : entrées des données dans CIGES, harmonisation des bureaux,...

Pour la commission construction et cadastre

Jean-Albert Melly, président

Martine Antonier Tschus, secrétaire